



« Nihil nisi a numine »

L'an deux mil dix-huit le onze du mois d'AVRIL à 20 heures 30
le Conseil Municipal de la Commune de St Bonnet, étant assemblé
en session ordinaire à la Salle de la Mairie de St Bonnet, lieu
habituel de ses séances, après convocation légale, datée du 5
Avril 2018 sous la Présidence de M. Laurent DAUMARK.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 11 AVRIL 2018

Délibération n°
20181104-0022

- SECTION D'INVESTISSEMENT : 316.228,76 €
- SECTION D'EXPLOITATION : 380.108,41 €.

Monsieur Le Maire donne lecture du Budget Primitif 2018 MICRO CENTRALE, celui-ci s'équilibre comme suit :

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018 MICRO CENTRALE

A été nommée Secrétaire de Séance : Mme Emilie DROUHOT

Etaient absents et représentés : Mme Martine MARC ayant donné pouvoir à Mme Béatrice ALLOSA, M. Pierre-Yves MOTTE ayant donné pouvoir à M. Christian PAPPILLON.

Etaient présents tous les conseillers en exercice :
Mme Béatrice ALLOSA, M. Roland BERNARD, M. Paul DAVIN, Mme Emilie DROUHOT, Mme Marie-Andrée FESTA, M. Jean-Yves GARNIER, M. Philippe GONDRE, M. Benoît GOSSELIN, M. Dominique GOURY, Mme Nathalie LAJKO, Mme Marie-Anne MANAUD, Mme WILLOFF Florence, M. Christian PAPPILLON, Mme Emmanuelle PELLEGRIN, Mme Marion PELLEGRIN et M. Carmine ROGAZZO.

Après délibération, le Budget Primitif 2018 MICRO CENTRALE est voté à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré le 11 Avril 2018

Pour copie conforme

Le Maire
Laurent DAUMARK

19	Members en exercice :
17	Members présents :
2	représentés
19	Pour :
0	Abstention :
0	Contre :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-200034502-20180411-20181104-0022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/04/2018

Publication : 30/04/2018